

Service d'Imagerie médicale : examen « Biopsie thorax »

Vous allez bientôt passer **une biopsie thorax**.

Voici des informations sur l'intervention et sur votre préparation à cet examen.

Si après lecture, vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à l'ATM de radiologie.

En quoi l'examen consiste-t-il ?

Une biopsie thoracique consiste à prélever un ou plusieurs fragments pulmonaires à l'aide d'une aiguille creuse. Ces prélèvements seront analysés dans un laboratoire spécialisé. Cette étude peut fournir des informations diagnostiques essentielles et peut ainsi contribuer à un traitement optimisé.

Les prélèvements sont réalisés par les radiologues sous guidage afin de planifier le meilleur trajet pour atteindre la zone cible.

En cas de refus du patient ?

Vous avez le droit d'accepter ou de refuser l'acte interventionnel même si cela limitera potentiellement la qualité du diagnostic et le traitement adapté.

Informations administratives

Apportez le jour de l'examen :

- la prescription pour la biopsie,
- une liste des médicaments que vous prenez,
- votre bilan sanguin récent si réalisé en dehors du groupe HRS,
- votre dossier radiologique récent si réalisé en dehors du groupe HRS (radiographies, échographies, scanners, IRM...)

Comment réalise-t-on l'examen ?

La ponction comprends les étapes principales suivantes:

- Repérage de la zone cible à l'aide de l'échographe ou du scanner. On cherchera à vous installer dans une position confortable, à maintenir pendant tout l'examen. Cette position sera adaptée à l'appareillage radiologique pour permettre aux radiologues de réaliser la biopsie.
- Désinfection de la peau.
- Anesthésie locale au niveau du point d'entrée. Elle provoque une légère douleur de courte durée.
- Introduction de l'aiguille de biopsie selon le trajet planifié jusqu'à la zone cible. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisées selon la nature et la profondeur du prélèvement effectué. Certaines aiguilles font un clic sonore au moment du prélèvement. Il est souvent nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

Si nécessaire un calmant vous sera proposé avant la réalisation de la biopsie.

Le temps pour effectuer la biopsie est variable avec le mode de guidage et la difficulté du geste, mais il ne dépasse généralement pas les 30 minutes.

Votre coopération est essentielle: elle contribuera à l'aisance et la durée du geste de ponction et diminuera ainsi la sensation d'inconfort et le risque de complications. Essayer de rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et bloquer la respiration quand la radiologue vous le demande.

Quelles sont les complications possibles ?

Même avec toutes les précautions prises, il y a un risque de complications. Une complication fatale est rarissime. Voici une liste non-exhaustive des complications les plus courantes, en sachant qu'en général, ces complications se produisent rarement :

- saignement,
- lésion d'un organe ou d'une autre structure le long du trajet de biopsie, par exemple la plèvre, un faisceau neurovasculaire,
- infection,
- hémoptysie,
- pneumothorax,
- réaction à l'anesthésie,
- en cas de lésion tumorale maligne : risque potentiel de dissémination tumorale le long du trajet de biopsie.

Le prélèvement peut-être non représentatif et/ou insuffisant (par exemple, dans le cas d'une tumeur nécrotique). Prévenez-nous d'une éventuelle douleur persistante, fièvre, vertiges ou autres sensations anormales.

Quels sont les effets secondaires ?

Une douleur peut apparaître autour ou à distance du site de ponction ; elle est le plus souvent transitoire. Signalez toute douleur à l'équipe médicale ; généralement elle peut être soulagée par des médicaments antidouleur.

Comment se préparer à l'examen ?

- Il est conseillé de venir accompagné et de ne pas être seul lors de votre retour à domicile (première nuit incluse).
- Arrivez à temps à l'hôpital, muni des documents évoqués dans la section «informations administratives».
- Réalisez les examens de sang qui vous sont demandés.
- Signalez-nous toute allergie.
- Continuez à prendre tous les médicaments que vous prenez habituellement sauf les médicaments pour lesquels un arrêt a été spécifiquement demandé, notamment les éventuels médicaments anti thrombotique, selon les instructions du médecin prescripteur.
- Il est conseillé d'aller aux toilettes avant l'examen.
- Organisez-vous pour qu'après l'examen, vous puissiez rapidement rejoindre l'établissement en cas de douleurs ou de complications.

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tous les renseignements complémentaires qui vous paraissent importants.